

LA PARTICULE *TO* EN HINDI/OURDOU

annie MONTAUT

INaLCO

La particule *to* peut être à la fois un mot grammatical (conjonction) qui se place en position initiale (section 1), et un mot du discours, alors clitique et postposé au terme sur lequel il porte. En tant que mot grammatical, il remonte à une ancienne base pronominale, en *t-*, issue d'un déictique lui-même fonctionnant dans un paradigme binaire (loin/proche) et renvoyant à la sphère qui n'est pas celle de l'énonciateur, trait compatible avec le rôle anaphorique et corrélatif qu'il a pris très tôt dans le système pronominal (*tavat* > *tau* > *to*, « ainsi », la forme adverbialisée de la base *t-*, est le corrélatif de *yavat* « ainsi », de même que *tah* > *to* sert de pronom de troisième personne en sanscrit). Le pronom et déictique issu de cette base survit du reste dans diverses langues indo-aryennes¹ et dans les formules proverbiales de l'ancienne langue que véhicule encore le hindi d'aujourd'hui², alors que dans la langue moderne le paradigme du démonstratif distal et de l'anaphorique s'est reconstruit sur une base en *v-/u-*. En tant que mot du discours, souvent mentionné comme « particule emphatique » (Kellogg 1938 : 490, Mc Gregor 1972 : 141), la forme clitique est réputée soit insistante, soit assertive, soit vaguement contrastive³. L'observation des contextes permet de mettre en évidence deux principaux modes de fonctionnement de la particule discursive : soit elle porte sur le constituant de l'énoncé qui est thématiqué (section 2), soit sur l'ensemble de l'énoncé (section 3). Je voudrais montrer que la diversité des sens que prend la particule, clairement visible dans les traductions (certes, bien, au moins, n'empêche, en tout cas, oui ou non, etc.), peut s'expliquer comme un foisonnement de valeurs dû aux différents contextes, syntaxiques et énonciatifs, où se réalise l'opération déclenchée par

¹ La base en *t-* est l'une des formes du paradigme pronominal de troisième personne (originellement déictique) en sanscrit (au féminin, neutre, et dans les cas obliques), la base en *s-* en constituant l'autre forme dans le paradigme (nominatif masculin). Elle survit dans le paradigme pronominal du Marathi, *to* « il », par exemple.

² Sous sa forme *so*, issue du masculin singulier sanscrit (*jo honâ thâ, so huâ* : lit. ce qui devait arriver, cela est arrivé, « ce qui devait arriver est arrivé »). Adverbialisé, *so* a dans un état de langue un peu archaïque du hindi la même valeur qu'aujourd'hui *to* 1.

³ Chez Mc Gregor par exemple : « suggests that the given sentence or clause expresses an idea at variance in some way with what precedes (whether the content of a locution, an unexpressed thought or an action), or modifying it in some way » (1972 : 141).

la particule, cette opération elle-même définissant la sémantique du mot du discours.

1. *To* initial : conjonction

To, particule non clitique, fortement accentuée, fonctionne essentiellement comme conjonction de coordination (« alors, donc ») et corrélatif (en particulier dans le système hypothétique).

1.1. Coordonnant

Dans le premier cas, il opère un enchaînement entre deux paragraphes discursifs, le second s'inscrivant dans la suite logique du premier mais pour proposer un élément nouveau et non un rapport de cause à effet⁴ : il introduit un temps de l'histoire nettement démarqué du précédent dans un contexte narratif (1a : un nouvel enseignant recherche un logement), correspondant souvent, dans l'écrit, à un alinéa graphique, ou une nouvelle idée qui permet de sortir d'une aporie dans un contexte dialogué (1b : quatre personnes hésitent à aborder une vieille prostrée qui a l'air à moitié morte) :

1a. *principal saip ne mujhe sujhâv diyâ ki âp adhbanî prayogshâlâ ke sTor rûm men jûniyarklârk ke sâth rah lîje to main prayogshâlâ ke sTor rûm men pahuncâ aur vahân mainne pâyâ...*

Monsieur le principal me conseilla de m'installer dans la réserve de la salle d'expérimentation avec le jeune employé de bureau.

J'allai **donc** dans la réserve de la salle d'expérimentation et là je découvris que....

(suit la prise de contact avec l'employé de bureau et la commune décision de sortir ensemble pour poster du courrier au marché)

to ham donon Sunaulidhar ke bâzâr men pahunce, jahân kul do dukânen thîn...

Nous arrivâmes **donc** au bazar de Sunaulidhar, où il y avait en tout deux boutiques... (suit une description du bazar)

Dans le discours narratif, *to* fait donc état d'un changement de décor, par l'ouverture d'une nouvelle micro séquence narrative, qui correspond au choix d'une possibilité parmi les diverses possibilités envisageables : les deux événements introduits par *to* valident chacun une proposition qui vient d'être formulée et l'amènent au premier plan de la narration. Il s'inscrivent dans la suite logique de ce qui précède mais en décrochent par le fait d'ouvrir sur un nouveau scénario (nouvelle séquence ou nouveau point de vue) dont ils fixent le cadre, en rupture par rapport au cadre de la séquence précédente. Dans le dialogue, *to* articule une nouvelle prise de parole sur la précédente en réorientant la discussion, présentant par exemple dans (1b) une nouvelle initiative dans une situation apparemment bloquée (où tous les chemins

⁴ Rapport exprimé par *islie* « donc » (littéralement « c'est pourquoi », « à cause de ceci »).

ouverts par les divers participants du dialogue sont condamnés par A, B et C comme des impasses) :

- 1b. A - *tum use uThâo mat!*
 B - *uske sâth ulajhnâ bekâr*
 C - *Thîk kahtâ hai.*
 D - *to isse pûcchen vah kaun hai?*
 A - Ne la soulève pas!
 B - Inutile de se laisser embarquer dans ses problèmes.
 C - Il a bien raison.
 D - **Alors**, on lui demande qui elle est ?

Vu l'occurrence de *to* aux moments charnières d'un récit, lorsqu'un conteur interrompt son histoire après une péripétie non finale, l'interlocuteur qui désire savoir la suite formule son attente en donnant en quelque sorte le cadre vide à instancier, *to* fournissant ce cadre (1c), et pouvant du coup tenir lieu à lui seul de la formule complète (1d) :

- 1c *to kyâ huâ?*
to interr être-aor
 Et alors, qu'est-ce qui est arrivé?

1d *To ?*

L'emploi de « *to ?* » phrase en contexte interrogatif, quand il n'est pas vecteur de demande de dénouement comme dans (1d), peut être polémique (français « et alors ? », sous-entendu « qu'est-ce que ça prouve / qu'est-ce que ça peut faire ? ») : ce que met en question la demande (interrogation rhétorique), c'est la production d'un élément nouveau qui s'inscrirait en innovant dans une suite frayée par le contexte précédent. D'où l'effet de récusation de la pertinence de ce qui vient d'être dit, l'énonciateur signifiant par son *to ?* rhétorique qu'il n'y a rien à tirer de ce qui précède, et que l'information ou l'argument donné par l'interlocuteur est à ses yeux nul et non avenu. Avec *to*, C feint de fournir un cadre à instancier pour signifier qu'il n'a pas été instancié et ne peut l'être.

- 1e A - *Abhî tak merâ kâh kiyâ nahîn ?*
 B - *Sir, mere pâs das aur chiTThiyân âyîn...*
 A - **To ?**
 A - Vous n'avez pas encore fait le travail que je vous ai demandé ?
 B - Monsieur, il est arrivé dix autres lettres...
 C - **Et alors ?**

To corrélatif et le système hypothétique

Le second emploi de la particule non clitique consiste à introduire l'apodose d'une protase elle-même introduite par *agar* (ou *yadi*) « si », dans

un système de corrélation typique de l'indo-aryen où la subordination proprement dite reste marginale⁵.

2a *agar tum merî madad karte to main saphal ho jâtâ*
 si tu mon aide faire-irr to je avec-succès devenir-irr
 Si tu m'aidais (m'avais aidé) je réussirais (aurais réussi)

Ce *to* peut aussi servir de corrélatif aux subordonnées temporelles (protase introduite par *jab* « quand »), et entre pleinement par sa morphologie dans le paradigme du système corrélatif : *jab...tab* « quand », *jahân...tahân* « où », *jaisâ...taisâ* « tel », etc.⁶.

2b *jab âp log cale gae to mainne usko bulâ liyâ*
 quand vous gens partir allâtes to je-erg il-acc appeler pris
 Quand vous avez êtes partis (alors) je l'ai appelé

Si le terme introduisant le premier élément du distique est très volontiers omis en hindi, tel n'est jamais le cas de *to*, indispensable dans le système hypothétique même si la protase est inexprimée (2c) :

2c. *yah pahle hî jagî huî to...*
 celle-ci déjà éveillée être-aoriste to ?
 Et si elle est déjà réveillée ?

Le rôle de *to* dans le système hypothétique consiste donc à marquer l'enchaînement $p > q$ (toi m'aider > moi réussir), mais dans une situation où deux chemins p et p' sont possibles : p' toi pas m'aider entraînerait q' moi pas réussir. *To* indique la sélection d'un chemin par contraste avec un autre chemin dans une situation où l'énonciateur a construit un repère fictif (« si »)⁷. Il fonctionne donc comme indicateur de sélection contrastive et déclencheur de q par contraste avec q' non exprimé.

Conclusion sur les emplois de la « conjonction » *to*

En tant que corrélatif hypothétique, *to* suppose donc la sélection d'un chemin par contraste avec un autre. Dans les temporelles, il est requis pour les contextes itératifs, qui supposent aussi une opération de parcours, mais n'est pas limité à ces emplois. Lorsqu'il sert de corrélatif dans un contexte spécifique et ponctuel (2b) il diffère de la simple corrélation temporelle (*tab*)

⁵ Voir Montaut 1999. Abréviations : erg (ergatif), acc (accusatif), dat (datif), abl (ablatif); aor (aoriste), pres (présent), irr (irréel), honor (honorifique), poss (possessif), refl (réfléchi).

⁶ Cette base pronominale ancienne, elle-même à deux thèmes, t- et s- selon la flexion (voir introduction), a été remplacée en hindi standard par la base moderne en *v/u-* (*jaisâ...vaisâ*, *jahân...vahân*, *jo...vah* « qui »), mais reste encore vivante dans divers parlers indo-aryens et conservée dans certaines locutions hindi (*tispar* « là-dessus », *so* corrélatif de *jo* « qui, lequel » dans les proverbes). *Yadi* 'si' est un mot sanscrit réemprunté en hindi moderne (classe des mots *tatsam*, « tels que ») alors que l'évolution phonétique régulière en a fait un « *jo* » utilisé dans un sens hypothétique jusqu'au dix-neuvième siècle.

⁷ Notions (repère fictif, entraînement, chemins d'accès) empruntées à Culioli.

par la relation d'enchaînement logique qu'il superpose à la concomittance et qui inscrit l'apodose comme un nouveau cadre articulé au précédent. En tant que coordonnant, il s'oppose de la même façon à *uske bād* « après cela » lequel ne marquerait que l'antériorité d'une séquence par rapport à la précédente, par le fait qu'il réoriente la narration en ouvrant une séquence qui rompt la linéarité du récit (contraste, changement de décor ou de point de vue, passage au premier plan d'un élément accessoire, etc.). Cet effet de saillance, cultivé par les conteurs et les enfants, a pour corollaire la force accentuelle et la hauteur mélodique qui caractérise ce *to*, souvent suivi d'une courte pause.

2. *to* particule thématique

Quand la particule *to* est enclitique, formant un mot accentuel avec le terme qui la précède, mot qui peut toujours être suivi d'une pause, elle fonctionne le plus souvent comme particule thématique.

3a. *âjkal to âp akele hain*
ces-jours-ci *to* vous seul êtes
En ce moment, vous êtes seul

3b. *ham to apnî beTî se bahut pyâr karte hain*
nous *to* poss-refl fille à beaucoup amour faire pres
nous, on aime énormément notre fille

Dans (3a) et (3b), l'intonation marque une montée mélodique sur *to* qui porte l'accent de groupe, la suite de l'énoncé (rhématique) ayant elle, une courbe linéaire (variable selon les types d'énoncés).

Avant de présenter les particularités de son fonctionnement comme telle, il est nécessaire de revenir brièvement sur la notion de thème et ses caractéristiques en hindi.

2.1. Définition du thème

J'emprunte la description de cette notion, souvent utilisée et dont la définition est loin d'être consensuelle (Guimier 1999), à Bonnot (1990) et Bonnot & Fougeron (1987), qui utilisent des critères formels et non psychologiques. Est, selon elles, thème, tout constituant en position initiale qui peut éventuellement être séparé du reste de l'énoncé par une pause et qui est marqué par un intonème particulier, variant selon la modalité de l'énoncé (assertive, interrogative, exclamative), avec par exemple montée du ton dans la région de la syllabe tonique pour les énoncés assertifs. Le reste de l'énoncé est le rhème, qui porte l'accent de phrase. La fonction du thème est de fournir un cadre à l'énoncé, cadre dans lequel est ensuite formulée la prédication (contenu rhématique). Au niveau sémantique, le thème coïncide souvent, mais pas toujours, avec ce que Chafe (1976) identifie comme « donné » (faisant partie des quelques éléments que le locuteur suppose présents à l'esprit de son interlocuteur), ou à ce qu'il en distingue comme le « connu » (faisant partie de l'ensemble des connaissances que le locuteur suppose chez son interlocuteur).

Un circonstant par exemple peut être thématiqué sans être connu ni donné (3a), en vertu de sa vocation à fournir le cadre de ce qui va être prédiqué.

Le thème en hindi, ne requérant pas de marquage morphologique spécifique, est essentiellement caractérisé par sa position initiale, et la possibilité de pause après le terme premier dans la séquence -- un énoncé pouvant par ailleurs être entièrement rhématique. La langue ayant un ordre dominant SOV rigide dans les énoncés les moins contraints (non marqués)⁸, le déplacement en première position de tout autre terme que le sujet ou un circonstant a pour effet de thématiquer ce terme. Cette latitude (« scrambling ») a fait conclure à un certain nombre de chercheurs que le hindi était une langue à ordre libre. Mais si, en effet, pour un énoncé à deux participants et prédicat les six ordres sont possibles (SOV, SVO, OVS, OSV, VSO, VOS), seul le premier est neutre, chacun des cinq autres requérant un contexte particulier.

4a. *laRke ne laRkî ko mârâ*
garçon erg fille acc frappa
le garçon frappa la fille /un garçon frappa une fille

4b. *laRkî ko laRke ne mârâ*
fille acc garçon erg frappa
la fille, c'est le garçon qui la frappa

4c. *laRkî ko mârâ laRke ne*
fille acc frappa garçon erg
la fille, il la frappa, le garçon

4d. *mârâ laRke ne laRkî ko*
frappa garçon erg fille acc
il l'a frappée, le garçon, la fille

(4b) par exemple, en contraste avec (4a) non marqué, suppose qu'il est question de la fille (donné/connu) dans un contexte de bagarre et que le garçon est focalisé (position immédiatement préverbale) : à propos de la fille, on prédique que c'est bien le/ce/un garçon (et pas tel autre suspect(e)) qui l'a frappée⁹.

La raison pour laquelle on a souvent l'impression que la définitude interfère en hindi avec l'ordre, car un objet en première position est forcément défini alors que ce n'est pas le cas avec l'ordre canonique, c'est qu'un terme en première position est potentiellement un thème et qu'un thème peut difficilement être non défini. Ainsi l'objet en (5b) est nécessairement défini

⁸ L'ordre de base est celui des énoncés élémentaires (Greenberg) qui ne requièrent aucun contexte spécial (énonciatif, intonatif, etc.).

⁹ (4c) comporte un thème retardé (le garçon) s'il est énoncé sans pause après le premier terme, ou, avec pause après le premier terme, un thème (la fille) et un post-rhème (garçon), dans une structuration fréquente à l'oral (j'emprunte la notion de post-rhème à M.A. Morel). (4d) fait du prédicat le thème de l'énoncé (pour ce qui est du frappe, etc.).

alors qu'en (5a) il peut ne pas l'être (ne l'est pas sans autre contexte), c'est, entre autres raisons, qu'en (5b) il est thématique.

5a. *sunâr ne laRkî ko hâr bhejâ*
 bijoutier erg fille dat collier envoya
 Le/ ?un bijoutier a envoyé le/un collier à la /une fille

5b. *hâr sunâr ne laRkî ko bhejâ*
 collier bijoutier erg fille dat envoya
 Le bijoutier a envoyé le/*un collier à la fille¹⁰

2.2. *To* et l'entité thématisée: construction d'un thème par contraste

En tant que particule thématitante, *to* peut s'attacher à des circonstants, lesquels ont en soi vocation à servir de cadre à l'énoncé et donc à jouer le rôle de thème (voir 3a), à tout type d'argument, auquel cas il se place après la marque casuelle (postposition), à l'attribut, et au prédicat. L'ordre dans la séquence thématisée par *to* est le suivant: déterminant adjectif nom postposition *to*, lequel est donc final dans le groupe sur lequel il porte et toujours fortement accentué. Vu la rigidité de l'ordre canonique, la présence de la particule thématitante sur un terme autre que le sujet implique un ordre non canonique (mais non l'inverse), dont les propriétés énonciatives se cumulent à celle de *to* pour produire des énoncés dont intuitivement on sent qu'ils sont argumentatifs (qu'ils reflètent une position de l'énonciateur plus ou moins en opposition à celle de l'interlocuteur)¹¹. Ce sont ces intuitions que je me propose de préciser.

Pratiquement toutes les classes de termes sont susceptibles d'être thématisées par *to*, et toutes les fonctions: le sujet dans (3b) ou le circonstant dans (3a), énoncés où la thématisation de tels termes est compatible avec l'ordre canonique. Mais dans des énoncés où un ordre alternatif peut mettre en position thématique n'importe quel constituant, ce constituant quel qu'il soit peut s'attacher la marque *to*: l'objet dans (6), le complément d'attribution dans (7), le complément du comparatif dans (8), l'attribut dans (9), le verbe

¹⁰ Exemple de Mohanan & Mohanan (1994: 169) dont je garde la traduction. Voir aussi Dvivedi (1994). En réalité, *hâr* « collier » est thématisé en (5b) qui requiert une pause après *hâr* et correspondrait donc plutôt à « le collier, le bijoutier l'a envoyé à la fille » (« à une fille » serait dans cet ordre *kisî laRkî ko*, indef fille dat).

¹¹ Le rôle thématique de *to* n'a été vraiment perçu que par Lakshmi Bai (1977: 69): « though *to* can be used in a discourse only with what is 'given', the speaker has the freedom to select any one of the candidates from a set of 'given' elements as a "focus of contrast". It is precisely this "focus of contrast" which is marked with *to*". Mais l'intuition, qui ne donne pas lieu à une analyse des propriétés thématiques, est intégrée dans la démonstration générale de l'auteur pour qui *to* est particule d'assertion.

dans (10). Outre les noms, les adjectifs et les verbes, les numéraux peuvent aussi être marqués par *to* (11).

6. *yah lo!* *hindî kî* *kitâb to* *tumhen kal* *dûngî*
ceci prends ! hindi de livre *to* toi-dat neg donnerai
Tiens, prends ça ! le livre de hindi, je te le donnerai demain
7. *mujhe to* *usne* *kuch* *nahîn diyâ*
je-dat *to* elle-erg quelque-chose neg donna
moi (en tout cas) elle ne m'a rien donné
8. *TyûTar se to* *kampyûTar* *better*
tutor abl *to* computer mieux
plutôt qu'un précepteur ; il vaudrait (encore) mieux un ordinateur
9. *basharam to* *âp log* *hain !*
éhonté *to* vous gens êtes
éhontés vous mêmes!
10. *samajhtâ* *to* *shâyad* *main bhî* *nahîn*
comprendre-pres *to* peut-être je aussi neg
(comprendre), peut-être moi-même je ne comprends pas non plus
11. *tîn to* *mujhe* *nazar* *â rahî hain*
trois *to* je-dat vision venir progr pres
j'en vois trois (au moins/en tout cas) moi

S'il est vrai que le thème n'a pas besoin d'être marqué par *to* pour fonctionner comme thème, la position et les marques accentuelles suffisant à le désigner comme tel, il faut alors penser que *to* construit une sorte de thème particulier, indissociable de l'interaction entre deux énonciateurs. C'est ce que traduisent les traductions entre parenthèses. La particularité des thèmes marqués par *to* est intuitivement perçue comme emphatique, insistante, contrastive. En fait, la marque *to* peut soit être attachée à un terme qui contraste lui-même avec un autre élément du même paradigme présent dans le contexte antérieur, soit présenter, sur le même terme, un point de vue qui se distingue du point de vue précédemment énoncé (il s'agit du même terme, mais requalifié). Ce sont ces deux types de fonctionnement qui se dégagent des contextes et que je me propose d'analyser.

2.2.1. *To* construit le terme thématique comme contrastant avec d'autres éléments appartenant au même paradigme

Les exemples (3a), (3b), (6), (7), (11) sont de ce type.

(3a), qui construit le cadre temporel en thème contrastif (« ces temps-ci *to* vous êtes seul »), il correspond à un contexte où A se lève pour partir et où B, son interlocuteur lui fait cette réponse, suggérant ainsi pour le retenir que rien ne le presse puisqu'il est seul en ce moment et par conséquent (implicitement) sans personne pour l'attendre à la maison. L'emploi de *to* (*âjkal to*, ces temps-

ci *to*) construit l'adverbe en actualisant la relation opposée que les autres termes du paradigme (le mois dernier, la semaine prochaine, d'ordinaire) pouvaient entretenir avec le rhème : en temps ordinaire vous n'êtes pas libre, le fait que vous le soyez *en ce moment* constitue donc une chance qu'il ne faut pas laisser passer. La réponse de B est d'ailleurs la suivante : « je suis seul mais il faut absolument que je rentre chez moi » (voir infra), montrant qu'il interprète bien le caractère d'exception donné à ce « ces temps-ci » et l'énoncé comme une requête à profiter de cette occasion, puisqu'il doit pour décliner l'invitation recourir à des raisons impératives (absolument).

(3b), « nous-*to* nous aimons beaucoup notre fille », enchaîne sur une longue conversation entre parents et enfants où la mère tente de justifier l'échographie qu'elle va subir, et où la fille aînée cite les cas de parents infanticides qui veulent connaître le sexe du bébé pour se débarrasser des filles. Le sujet « nous » dans (3b), thème de l'énoncé par lequel la mère répond à la fille, est donc contrasté à des parents soupçonnés de ne pas aimer leur fille puisqu'ils pratiquent les échographies précoces à seule fin de garder les garçons. *To*, qui ici peut être glosé par « mais nous, au contraire, nous en tout cas », n'aurait aucun sens dans un contexte où l'échographie viserait à sélectionner les filles. Ici, un tel énoncé sans *to* n'aurait aucune pertinence car une telle déclaration d'amour, en soi trop naturelle pour être informative et donc simplement assertée, n'a de sens que pour distinguer « nous-parents » des autres parents fanatiques d'échographie.

Dans (3a) les autres éléments du paradigme dont est distingué l'adverbe thématique sont implicites, dans (3b) ils sont présents mais de façon diffuse dans la longue séquence de la discussion antérieure. Dans (6), ils sont explicites dans le contexte précédent : « passe-moi tes livres de classe, j'ai laissé les miens au collègue ». *To* crée un sous-paradigme du non prêtétable qui s'oppose à celui du prêtétable. Même en l'absence de termes explicites permettant de cerner le paradigme auquel appartient en s'en distinguant le terme suivi de *to*, les objets ainsi marqués s'inscrivent comme distincts des objets de la même classe

12a. *Yah to Thîk hai*
ceci *to* juste/bien est
ça, c'est bien

Enoncé avec un fort accent sur *to* et ménageant la possibilité d'une pause, (12a) suppose d'autres éléments de choix qu'élimine le locuteur (*yah galat hai, vah galat hai*, « ceci faux est, cela faux est »), de même que (12b) suggère implicitement l'existence d'autres choses qu'on ne sait pas ou qu'on sait, et l'importance contrastive de celle dont il est question. D'où l'effet de haut degré, de saillance particulière (c'est ça qui compte).

12b. *Yah to ham jânte hain / yah to ham jânte nahîn*
 Ceci *to* nous savoir pres / ceci *to* nous savoir-pres neg¹²
 Ca, on le sait / Ca, on n'en sait rien

Le rôle de *to* est de faire apparaître l'objet comme spécial par rapport à la classe de termes qui pourraient lui être substitués (le donnable, le non connu, le connu).

Dans (7), les termes substituables dans le paradigme auxquels s'oppose *hamen*, « moi », sont implicites : l'énoncé « moi *to*, elle ne m'a rien donné », proféré par A, intervient en réponse à la description par B d'un personnage C respirant la générosité. A réagit en se décrivant, dans une position thématique (à moi-*to*), comme bénéficiaire de rien, description qui suppose un paradigme de bénéficiaires de la générosité de C auquel A se contraste. Il ne s'agit donc pas de mettre un nouveau terme (ici « moi ») en position thématique, comme on pourrait le penser sur la base de (3a), mais de construire ce thème comme contrastant avec le paradigme implicite des autres termes qui pourraient figurer à sa place dans le cadre de la représentation de 'elle' précédemment proposée. L'emploi de *to*, bien que sa portée se limite au pronom (destinataire), vient donc ici requalifier la représentation précédente de C comme donateur implicitement universel pour en contester la légitimité. Sa valeur argumentative dérive de sa fonction de base, qui consiste à construire le thème sur lequel il porte comme contrastif.

Une valeur plus nettement polémique encore apparaît dans (11) où le numéral thématifié, *tîn* « trois », est suivi de la particule (*tîn to mujhe nazar â rahî hain* « il y en a trois au moins que je vois », « moi j'en vois trois en tout cas »). Le locuteur (A), dans un train, répond à une interrogation rhétorique (de B) qui n'attend pas de réponse car elle vise seulement pour B à souligner la stupidité de sa femme qui n'est pas allée dans le compartiment réservé aux femmes, et à faire cautionner cette stupidité par les autres voyageurs :

11a B- *koî aur aurat bhî hai baiThî huî mardâne Dabbe men ?*

A - *tîn to mujhe nazar â rahî hain*

B- Est-ce qu'il y a la moindre autre femme assise dans le compartiment des hommes ?

A- Y en a trois en tout cas, que je vois

Le terme *tîn* trois est présenté comme contrastant avec (et en l'occurrence démentant) le terme sous-entendu par la question rhétorique de B, "zero" : (personne n'aurait l'audace ou la sottise de ne pas voyager dans le 'ladies compartment'). Quand A répond qu'il en voit trois (*to*), il souligne la mauvaise foi dans le dénombrement (vous voulez nous faire croire qu'il n'y en a pas, mais il y en a trois, que je vois), d'où l'interprétation polémique, alors que s'il avait énoncé (11b) où le pronom « je » est thématifié par contraste

¹² A la forme négative au présent, l'auxiliaire être (*hain*) est généralement non exprimé, seul étant exprimé le participe qui est le premier segment du syntagme verbal (*samajhtâ* au masculin, *samajhtî* au féminin).

avec l'énonciateur précédent, il aurait opposé son décompte personnel à celui de B (on est placés différemment, on ne voit pas les choses de la même façon, tu t'es trompé parce que tu ne sais pas compter alors que moi je sais, etc) :

11b mujhe to tîn nazar â rahî hain
je-dat-to trois vue venir progr pres
moi pourtant j'en vois trois

Et s'il avait simplement énoncé (11c) l'énoncé sans particule aurait signifié que B ne cherchait pas la polémique et que A pouvait donner une réponse factuelle, neutre. Ce genre de réponse, vu le contexte, est pour le moins bizarre alors qu'elle serait naturelle après une question véritable "combien tu en vois?" :

11c mujhe tîn nazar â rahî hain
je-dat trois vue venir pres progr
j'en vois trois

Dans le contexte d'un débat très agressif entre voyageurs hindous et musulmans juste avant la partition entre Inde et Pakistan, l'énoncé (11a) *tîn to nazar* etc. intervient par deux fois : une première fois (11d), dans le discours du narrateur, hindou douteux, qui n'ose pas exprimer cette réponse à haute voix car B est un bon Hindou autoritaire, et qui la prolonge de la façon suivante, avant qu'un autre passager A n'enchaîne immédiatement par (11a) :

11d. tîn to mujhe nazar â rahî hain, auron kê patâ nahîn
trois to moi-dat vue venir progr pres, autres de connaissance neg
Il y en a trois en tout cas, que je vois, sans compter celles que je ne vois pas¹³

(11a) est la seconde occurrence, dans la bouche de A, paysan musulman, juste après l'aparté du narrateur. Son intervention a pour effet de déclencher la prise de parole de la femme hindoue incriminée, prise de parole immédiatement condamnée par son mari B :

F -zanâne Dabbe men koî bandâ na pardâ! main kaise baiTh jâtî
B - tum chup karegî ki nahîn? Bevakûf!

F - Dans le compartiment des femmes il n'y a pas un chat. Comment j'aurais fait ?

A - Tu vas te taire oui ou non ? Imbécile !

L'intervention visait bien, non à rectifier un compte, mais à river le clou au mari, c'est-à-dire à contester la tyrannie qu'il exerce sur sa femme, tyrannie montée en épingle par le paysan musulman parce que ce sont justement les Musulmans qui sont accusés de tyranniser leurs femmes en limitant leur liberté (de parole et vestimentaire). Cette utilisation polémique de *to*, dont

¹³ *To* ici construit donc un thème qui s'oppose à la fois au « zéro » implicitement asserté par A et aux non visibles, dans un paradigme visibles/non visibles. La dimension polémique en est beaucoup moins nette que dans la bouche de A du fait de ce second paradigme, ce qui est conforme au caractère timoré que se donne le narrateur.

l'efficacité est immédiatement perceptible dans la suite du dialogue, est dans la logique directe de son fonctionnement, toujours plus ou moins argumentatif : le terme ainsi thématisé renvoie implicitement à ceux dont il se distingue, et c'est ce qui fait apparaître ici le caractère rhétorique, donc injuste et tyrannique, de la réplique précédente qu'il prend à la lettre en opposant « trois » à « zéro ».

2.2.2. *To* requalifiant un terme déjà donné

Les autres exemples de la série donnée en introduction à 2.2 ne présentent pas de contraste avec un autre élément, implicite ou explicite, du paradigme auquel appartient le terme thématisé, puisque ce dernier est la reprise d'un terme déjà mentionné (qu'il soit déjà en position thématique soit non). Ainsi dans (9) l'attribut qui est thématisé est un terme qui figurait dans l'énoncé précédent en position non thématique, comme attribut. (9), énoncé par B, répond à une accusation à son endroit de A qui s'adresse à C :

9b *ye log besharam hain*
ces gens éhontés sont
ces gens-là sont éhontés

L'attribut, rhématique dans l'énonciation de A, est promu par B en position thématique mais requalifié en même temps dans sa relation dont le référent s'inverse (c'est vous, pas moi qui l'êtes) : pour le terme déjà donné et requalifié comme thème, le rhème implique un sujet opposé, et donc implicitement une redéfinition du sens de « éhonté » en fonction du sujet.

L'exemple (8), bien qu'il ressemble à un contraste dans le paradigme du fait de la structure même (le comparatif contraste « précepteur » et « ordinateur » dans le paradigme des adjuvants pédagogiques), apparaît aussi dans un contexte où le terme thématisé est la reprise du terme énoncé par l'interlocuteur. Ce dernier, le père, l'assortit d'une valuation très positive, alors que la mère, en énonçant (8), propose un point de vue opposé. Le contexte large vaut la peine d'être cité, car *to* y intervient à trois reprises, chaque fois pour requalifier un terme qui a été précédemment introduit par un autre locuteur et sous un autre point de vue. Il s'agit de deux parents insatisfaits du professeur de hindi de leur fille, qui lui a donné un devoir à leurs yeux inepte sur la faim :

13. *Mère - itnâ sârâ homework, vah bhî hindî men ! Ab hindî bhî koî subjekt rah gayâ hai, âjkal ke zamâne men ! islie main kahtî hûn iskî hindî kî Madam ko hatvâ do !*
Fille : nahîn Pâpâ, please aisâ mat karnâ ! merî hindî kî Madam bahut cute hai. Vah to hindî kî lagtî hî nahîn, bahut smart hai, ekdam !
Mère : Tant de travail scolaire ! Et en hindi en plus ! Comme si le hindi était encore un sujet digne de ce nom par les temps qui courent ! Je te le dis, fais renvoyer cette professeur de hindi !
Fille : Non, Papa, s'il-te-plaît ne fais pas ça ! Ma prof de hindi est super. Elle n'a pas du tout l'air d'une prof de hindi, elle, elle est très maligne, très-très !

(Les parents se concertent entre eux)

Père - *ham apnî biTiyâ ke lie ek aisâ tutor rakh lenge jo sârâ homework phaTâ-phaT kar diyâ karegâ*

Mère - *tutor se to computer better. (...) Computer yes, tutor no. Never! Tutor badmâsh hote hain. Always! Merâ ek tutor hotâ thâ, very bad.*

Père (...) *khair, is mâmle ke bâre men main pûchtâch phir kabhî karûngâ. Apnî biTiyâ ke lie to ham lady tutor hî rakhenge*

Père - Nous trouverons pour notre fille un précepteur qui lui fasse ses devoirs en moins de deux.

Mère - Un précepteur, mieux vaudrait (encore) un ordinateur (...). Ordinateur oui, précepteur non. Jamais ! Tous les précepteurs sont des voyous. J'avais un précepteur, très vicieux.

Père - (...) Bon, je tirerai cette affaire au clair une autre fois. Pour notre fille (en tout cas) on lui trouvera une préceptrice (pas un précepteur)

Dans la première séquence, le thème présenté par *to* (« elle » : *vah to*) anaphorise un terme déjà promu en position thématique par la fille (*merî hindî kî Madam*) et déjà discursivement saillant, mais non thématique, dans l'énonciation de la mère. L'opération que déclenche *to*, parallèlement à la thématisation est la construction de ce thème comme contrastif, non pas par rapport à l'occurrence précédente (*merî hindî kî Madam* « mon Professeur de hindi ») qu'elle anaphorise, mais par rapport à celle de l'interlocuteur précédent, la mère (*uskî hindî kî Madam* « son Professeur de hindi »). La première occurrence du thème dans le discours de la fille propose une représentation qui contraste certes (très intelligente/super) avec celle que suggère le discours de la Mère (une matière nulle, une enseignante accablante). Mais ce contraste n'est pas donné pour sa pertinence en soi, il est donné pour justifier l'opposition de la fille au renvoi de son professeur. Par contre avec *to*, dans la phrase suivante, l'anaphorique qui reprend la même entité la présente en soi, et cet en-soi se trouve en total contraste avec l'idée reçue (reçue et répercutée par les parents mais aussi par la fillette) sur l'espèce 'professeur de hindi'. *To* traduit le décalage entre le type et un individu qui n'entre pas dans le type auquel par ailleurs sa fonction l'assigne. Ce qui revient à dire aux parents : vous voyez le type imposé par la fonction mais la personne qui instancie la fonction n'y correspond pas, or c'est de la personne qu'il s'agit. Il y a non coïncidence entre spécifique et générique. Le terme *hindî kî Madam* est requalifiée comme non conforme au type, et donc acceptable pour les parents.

La deuxième séquence s'ouvre sur une alternative à l'école, proposée par le père, qui met l'accent sur la capacité du précepteur éventuel (*aisâ* « tel ») à débarrasser l'enfant de la corvée scolaire et non l'idée même de précepteur, qu'il présente comme acquise. La mère récuse l'alternative mais en déplaçant la discussion sur les précepteurs en général, puis en digressant sur son précepteur particulier : *to* attaché au comparant *tutor* « précepteur »

(précepteur abl *to* ordinateur mieux) fait de lui un thème mais en construisant implicitement une représentation de *tutor* pour lui-même (représentation négative que la suite détaille) et non comme instrument d'une finalité libératoire. Ce point de vue, exprimé par la mère, est donc en défaut donc par rapport à celui du père, exprimé dans l'énonciation précédente. En l'absence de *to*, il se serait agi d'une simple comparaison d'aides scolaires pour la fillette, dans la perspective ouverte par le père, une alternative à l'école. C'est *to* qui fait dévier le débat et le personnalise dans des souvenirs scabreux. Quand le père enchaîne pour revenir au problème initial, c'est aussi *to* qui permet, en qualifiant le thème « pour notre fille »¹⁴, à la fois de réviser l'énonciation initiale (une préceptrice femme) et d'opposer la relation fille-préceptrice à la relation mère-précepteur. Non seulement il détermine ici l'interprétation de tout l'énoncé, mais il ne prend véritablement tout son sens que dans l'ensemble du paragraphe discursif : c'est *to* qui permet de revenir au cœur du débat qu'un précédent *to* de l'interlocuteur avait déplacé.

L'exemple (10) présente aussi une altérité de points de vue sur le prédicat, qui est thématique et donc en position initiale. L'énoncé se situe dans l'interlocution suivante, où A et B s'interrogent sur le sens de ce que vient de leur dire C :

A – *Main nahîn samajhtî.*

B – *main bhî nahîn samajhtî.*

C – *samajhtâ to shâyad main bhî nahîn.*

A – Je ne comprends pas (ordre canonique S neg V).

B – Moi non plus je ne comprends pas (ordre canonique).

C – Je ne comprends *to* peut-être pas bien moi-même.

Outre la place du prédicat en position thématique, la dernière réplique apporte un contraste qui n'est pas syntaxique (tous les énoncés ont la même structure syntaxique) et que la traduction rend difficilement : alors que A et B expriment simplement qu'elles ne comprennent pas le sens des paroles de C, ce qui est une façon de lui demander d'éclaircir son propos, C exprime qu'il n'est pas sûr de voir clair dans sa propre argumentation et donc, surtout, qu'il n'est pas en mesure de fournir les explications demandées ou refuse de le faire.

Lorsque *to* s'attache à un prédicat thématique, il se place après la base verbale, mais il peut avoir pour portée (soulignée) le syntagme entier comme dans (14) au plus-que-parfait, l'auxiliaire *thâ* (être-passé) venant après la particule, et marquant du reste non un temps relatif mais la forte disjonction par rapport au temps de l'énonciation. L'exemple est emprunté au même

¹⁴ *apnî biTiyâ ke lie* (poss-refl fille pour) : le syntagme est en seconde position dans la première réplique de la séquence, le sujet *ham* « nous », étant en position initiale. Dans la dernière réplique cet ordre est inversé, le prédicat restant le même, en position finale (rappelons que la particule se place à la fin du groupe, après la marque casuelle donc, comme dans le groupe *tutor se to*).

contexte général que (11), d'agressivité sur fonds de tension religieuse et politique, dans un train :

14. A – *Kyâ kahâ, bîbî ?*

B – *Kuch nahîn.*

A – *Kahâ to thâ kuch usne.*

Dire to ppft quelque-chose elle-erg

A – Qu'est-ce que vous avez dit, ma petite dame ?

B (le mari) – Rien du tout.

A (à B) – Que si, elle a dit quelque chose.

Ce qui permet d'analyser la particule comme thématique (et non comme portant sur l'ensemble de l'énoncé) et sa portée comme le syntagme verbal entier est la possibilité de pause après *thâ*. Le prédicat, construit comme thème par sa position non canonique, reprend un énoncé où le même prédicat était rhématique (A : « Qu'est-ce que vous avez dit ma petite dame ? »), mais il le reprend après qu'un intervenant, en l'occurrence le mari jaloux B, y a donné une réponse négative (« Rien du tout »). L'emploi de *to* par A marque donc explicitement la construction d'un rhème opposé (« quelque chose ») à celui qui vient d'être précédemment énoncé par B, d'où l'effet polémique. C'est cette opposition que rend la traduction par « que si ».

Une réponse possible aurait pu consister à simplement rhématiser tout l'énoncé (*hân, usne kuch kahâ thâ*, oui elle-erg quelque-chose a dit, ou, avec un post rhème, *kuch kahâ thâ usne*, quelque chose a dit elle), « si, elle a dit quelque chose », ce qui aurait constitué une contradiction, mais dépourvue d'agressivité. Quant à la thématisation du verbe en l'absence de particule, du fait qu'elle donne un statut de cadre acquis à ce qu'excluait la réponse précédente de B, elle est pratiquement exclue par le contexte.

Mais il arrive fréquemment que la particule, bien que placée après la base verbale (premier segment du syntagme), ait une portée étendue à tout l'énoncé, la base verbale étant certes thématisée par sa position, mais la particule ayant une autre fonction que de requalifier ce thème (15). *To* peut en effet fonctionner comme mot du discours qui « requalifie » une proposition entière, à des fins polémiques ou non. Comment ?

3. *To* particule non thématique

Ces emplois se distinguent formellement des précédents non tant par la position de la particule que par l'impossibilité de réaliser une pause après le syntagme thématisé et l'accentuation de *to*, qui n'est pas le sommet accentuel de l'énoncé¹⁵.

¹⁵ Ainsi, *kah to diyâ* (dire *to* donnai), *batâ to diyâ* (parler *to* donnai) où « donner » est un semi auxiliaire perfectivant, n'est pas thématique dans les exemples suivants, où il ne sert de cadre à aucun rhème et ne permet pas de pause : A. *ye sab dhongî hain ! B - kah to diyâ thâ, ye aslî bhûkhî nahîn*, « A c'est tous des faussaires ! B - je vous l'avais bien dit, ce ne sont pas des affamés authentiques ». - *lekin merâ essay ? - Batâ to diyâ. Khâlî peT kî pukâr*. « Mais

3.1. Valeurs polémiques et argumentatives

3.1.1. *To* marquant un déni de pertinence

Les valeurs polémiques sont les plus apparentes et c'est de leur analyse qu'on peut partir pour tenter de saisir les autres emplois de *to* non thématique. *To* particule portant sur la phrase en contexte polémique consiste à limiter la pertinence d'un argument que sa reprise avec *to* feint de confirmer ou ne confirme que pour en dénier la validité. *To* porte sur une proposition P qui reprend P' pour en dénier la pertinence, dans (15) « dire la vérité » : il n'est pas possible de segmenter la proposition soulignée, et *to* est intonné avec moins force accentuelle que dans son emploi comme particule thématique (*hî* est aussi un sommet accentuel, à une hauteur mélodique supérieure).

15. A - *shaharî log baRe baîmân hote hain. Marad kyâ aur aurat kyâ. Hindû kyâ aur musalmân kyâ. Sâre fitne-fasâd shaharon se hî shurû hote hain. kyon bâbâjî, main jhûTh bol rahâ hûn yâ sac ?*

B - *bol to tû sac hî rahâ hai,*
dire to tu vrai juste progr pres

par isse bhî baRâ sac yah hai ki insâf na shahar men na gânv men. Insâf to¹⁶ tum dekh lenâ Pâkastân men bhî nahîn hogâ.

A - Les gens de la ville sont très malhonnêtes. Hommes ou femmes, pareil. Hindous ou musulmans pareil. Toutes les émeutes commencent toujours dans les villes, hein Babaji, c'est faux ce que je dis ou c'est vrai ?

A - C'est vrai ce que tu dis, mais ce qui est encore plus vrai c'est que la justice n'est ni à la ville ni au village. La justice, tu vas voir, il n'y en aura même pas au Pakistan.

Le verbe thématique et suivi de *to* (*bol* : parler, dire) dans l'ordre fortement marqué V-to-S-O-aux n'est pas la simple reprise de celui qui figure dans l'énonciation (question) de A, structurée selon l'ordre non marqué SVO, et comportant le même objet (*sac*, vrai), que B confirme aussi (*sac hî*, bien vrai, écartant l'alternative posée par la question, « ou faux »). Il ne s'agit pas pour B de donner un point de vue différent de celui de A sur le terme qu'il thématise, ni sur la proposition P, dont la validité n'est pas mise en question. Mais si B donne raison à A sur le plan de la localisation des émeutes (P1), c'est pour aussitôt signaler que cette vérité est secondaire et sans pertinence dans la discussion en cours. B disqualifie donc implicitement le propos de A, tout en lui accordant la confirmation que demandait rhétoriquement A (vrai/faux, :

mon essai? (sur la faim) ? - Je t'ai déjà dit (il faut que je te le répète ?). L'appel du ventre vide ».

¹⁶ *To* est ici particule thématique et son emploi marque un retour à l'argument initial sur la justice (après la digression rural/urbain) met ce thème en relation avec un rhème R' qui s'oppose à R précédemment exprimé (la justice est au royaume de Dieu) cad implicitement pour les deux interlocuteurs (musulmans) au Pakistan.

vrai, tu ne vas pas dire le contraire). Mais il ne lui accorde cette confirmation (pour dire la vérité, aucun doute là-dessus, tu dis vrai) que pour substituer au sujet litigieux un autre sujet P2 qui marginalise le premier (l'important n'est pas de dire vrai, P1, mais de s'occuper de justice P2). B n'entre pas dans la rhétorique de A, qui croit marquer un point en obligeant B à souscrire à sa conclusion, et *to* signale ce refus des prémices en feignant de répondre sur les conclusions.

To peut marquer la même opération (porter sur la proposition entière pour en marquer la faible pertinence) après un sujet (16) ou un adjectif attribut (17) :

16. A - *sirf yahî nahîn, âjkal sab hindû bahut Dare hue hain, kyâ mard kyâ aurat. Sab ko din rât yahî Dar lagâ rahtâ hai ki pâkastân ban jâegâ, pâkastân ban jâegâ*

B - *vah to banegâ hî, bâbâjî, lekin yah to qaum hî Darpok hai*

celui-ci *to* se-fera hi, Babaji, mais cette *to* communauté hi lâche est

A - Il n'y a pas que ça, ces temps ci tous les Hindous sont terrorisés, hommes et femmes pareil. Tous, jour et nuit ils ont cette peur que le Pakistan se fasse, que le Pakistan se fasse

B - Il se fera, ça c'est sûr, Babaji, mais le problème c'est cette-*to* communauté elle-même avec sa lâcheté

Dans l'exemple (16), toujours dans le contexte d'un voyage en train juste avant la partition, des passagers musulmans commentent le mutisme anxieux de leurs voisins hindous. L'échange commente le silence obstiné d'une Hindoue. Dans l'explication donnée par A, la proposition (le Pakistan se fera) a un statut syntaxique de proposition dépendante, sémantiquement virtuelle : c'est l'objet d'une peur, et cette peur est conjoncturelle, liée qu'elle est à son objet historique (la création future, éventuelle du Pakistan). B donne à cette proposition (P1 *to*) un statut qui n'est plus hypothétique ni dépendant, mais il ne se contente pas de confirmer en l'actualisant l'objet virtuel de la crainte décrite par A. Il en évacue la pertinence dans la discussion (voir (15) : sans *to*, *lekin* « mais » n'est pas naturel) en préparant le passage de l'objet de la peur au sujet de la peur : la seconde partie de sa réplique (P2 : le problème c'est précisément la lâcheté de cette communauté). *To* dans P1 déclenche ici un déplacement stratégique de la perspective : « le véritable problème c'est ». Le second *to*, dans P2, attaché à l'anaphorique qui reprend « tous les Hindous », ne thématise pas le terme « cette », ni le syntagme « cette communauté », mais commente cette proposition comme plus pertinente que les explications données par A sur la peur des Hindous : à la peur conjoncturelle obéissant à des raisons historiques (la création du Pakistan), B oppose une propriété définitoire de la communauté hindoue, sa lâcheté congénitale. Que le Pakistan se fasse ou non, qu'ils aient ou non un objet de peur, peu importe, ce sont des lâches par nature, ce qui permet de ramener le débat à la haine de l'autre.

(17), qui représente la suite de (3a), présente la même structure, une première proposition P1 (soulignée) dont le contenu est qualifié par *to* comme

non pertinent, suivie d'une autre proposition adversative P2 dont le contenu est également qualifiée par *to* comme crucialement pertinent :

17 - *âjkal to âp akele hain...* - *akelâ to hûn, lekin ghar to jânâ hî hai*
 ces-temps *to* vous seul êtes... - seul *to* suis, mais maison *to* aller *hi* est
 - ces temps-ci vous êtes seul... - c'est sûr que /certes je suis seul, mais
 il faut vraiment que je rentre chez moi / n'empêche que je dois rentrer
 chez moi

Le *to* de la proposition soulignée promeut en position thématique et saillante l'attribut précédemment en position non saillante, comme dans (9). A la différence de (9), *to* n'est pas thématique : il n'y a pas de changement du référent dont on prédique telle qualité, le rhème R' n'est pas reformulé comme fortement contrasté avec le précédent rhème R, et l'attribut entre dans une relation X-R qui confirme la relation préalablement énoncée. Mais elle la confirme en en infirmant en même temps la pertinence dans l'argumentation : ce n'est pas une raison pour que je traîne avec toi, infirmation soulignée par la seconde partie de la phrase. Une simple confirmation (sans *to* : *akelâ hûn*, je suis seul) aurait été étrange dans le contexte car la proposition n'était pas énoncée par A pour être validée en elle-même mais en tant qu'élément annexe de persuasion¹⁷.

On a également cette valeur pour P1 (certes... mais) même en l'absence de marque adversative introduisant P2 dans (18) : à elle seule la particule suffit à construire P1 comme dénuée de portée argumentative dans la configuration discursive de l'énonciateur, alors qu'elle en avait une très forte dans celle de l'interlocuteur, et permet d'interpréter P2, crucialement pertinent pour l'énonciateur, comme adversatif par rapport à P1.

18. *yah to Thîk hai Pâpâ, merâ esay to likhnâ hî likhnâ hai*
 ceci *to* juste est Papa, mon essay *to* écrire vraiment écrire est
 tout ça c'est bien, Papa (mais) il il y a mon essai qu'il faut absolument
 que j'écrive¹⁸

¹⁷ Cependant en l'absence d'un prolongement adversatif (mais il faut que je rentre), *akelâ to hûn* reste possible dans ce contexte : il signifie alors « ça oui, je suis seul, pour être seul je suis seul », « bel et bien seul », « tu l'as dit ». Les paraphrases qu'on peut en donner, comme « tu ne croies pas si bien dire, si tu savais à quel point » signalent que le terme déjà donné et thématique par sa position renvoie à une interprétation (haut degré) qui diffère de celle que l'interlocuteur associait à l'énoncé dans la réplique précédente.

¹⁸ Voir dans le même contexte, avec la structure adversative explicite car P2 ne comporte pas *to* :

yah to Thîk hai ki bhûkh khâlî peT kî pukâr hai,
 ceci *to* bien/juste est que faim vide ventre de appel est
lekin savâl uThtâ hai peT khâlî huâ kyon...
 mais question se lève ventre vide être-aor pourquoi
 c'est certes juste, que la faim est l'appel du ventre vide, mais la question qui se pose
 c'est pourquoi il est vide...

3.1.2 *To* fait de P un argument discursif crucial

Cette valeur est celle des propositions P2 dans les exemples (16) à (18). Si elle semble a priori opposée à celle que prend la particule dans P1 (déni de pertinence), elle construit cependant une opération analogue : l'énonciateur A propose à son interlocuteur B un nouvel élément dans la discussion auquel soit ce dernier n'avait pas pensé, soit qu'il ne voulait pas prendre en considération. Il s'agit donc de promouvoir le contenu propositionnel avancé P dans une perspective opposée à celle de l'interlocuteur pour qui P est non pertinent ou non concevable. Cette opération est donc symétrique de celle analysée dans 3.1.1 où P était pertinent pour l'interlocuteur et non pertinent pour l'énonciateur. Quand on la trouve dans des contextes non adversatifs (qui ne sont pas du type « certes... mais », « n'empêche que », la saillance qu'on reconnaît intuitivement à l'énoncé contenant *to* est due au fait qu'il est construit comme s'opposant à une assomption implicite de l'interlocuteur, d'où son caractère d'objection et non de simple assertion. La série de réponses citées par Lakshmi Bai (1977) à la proposition « tu viens prendre un thé ? », pour lesquelles l'auteur justifie l'emploi de *to* par la sélection d'un choix parmi plusieurs candidats dans une alternative, s'explique ainsi :

19a *mere pās to bas das paise hain*
je-gen chez *to* seulement dix sous sont
je n'ai que dix sous sur moi

19b *kanTîn to band ho gayâ hogâ abhî*
cantine *to* fermée être alla sera maintenant
la cantine doit avoir fermé maintenant

19c *abhî to tîn nahîn baje hain*
maintenant-juste *to* trois neg sonner pft
il n'est pas encore trois heures

19d *das minaT to kâm karne do bhât*
dix minutes *to* travail faire laisse frère
laisse-moi travailler encore dix minutes, mon vieux

Pour Lakshmi Bai, (19a-d) sont autant « d'alternatives parmi lesquelles le locuteur en choisit une » qu'il affirme contrastivement par rapport aux autres, *to* étant une particule assertive. Le locuteur qui énonce (19a) n'élimine en fait pas (19b-d) pour ne retenir que (19a), il signale à son interlocuteur une chose à laquelle ce dernier n'a pas pensé (pas assez d'argent) et qui fonctionne donc comme objection parce qu'elle n'avait pas été prise en compte dans la requête. *To* fonctionne donc comme une demande de prise en compte d'un argument crucial pour A et négligeable ou négligé pour B.

A ce titre il est susceptible d'usages polémiques puisqu'il permet d'imputer implicitement à l'interlocuteur des points de vue ou arrière pensées fictives :

20. *Père - merâ lâl sab se acche skûl men paRhegâ*
 mon trésor tous abl bon école dans étudiera

Mère - yah lâl merâ bhî to hogâ
 - ce trésor mien aussi to sera

Père - Mon petit trésor étudiera dans la meilleure école

Mère - (Ne t'avise pas d'oublier que) ce petit trésor sera le mien aussi

To, portant sur la relation de possession, marque que cette possession réappropriée par la mère comme non exclusive (mien *aussi*) contraste avec un autre lien de possession qu'elle attribue implicitement au père (« mien exclusivement » seul peut s'opposer à « mien aussi »). Or A n'a pas exclu B de la possession puisqu'il a simplement parlé de son fils, et pas dit « il est à moi seul » (*merâ hî*). L'usage de *to* par A consiste donc à attribuer à B un instinct de propriété qu'il n'a pas exprimé auquel elle puisse opposer le sien. D'où le côté agressif de la réplique, à laquelle la réponse possible (« qui t'a dit le contraire ? où tu vas chercher que je me l'approprie ? Je n'ai jamais qu'il était à moi seul ») consiste à remettre en question l'interprétation projetée pour rétablir la vérité. Sans *to*, l'énoncé, perçu comme moins agressif (mais moins naturel), pourrait recevoir une réponse du genre « évidemment, bien entendu ma chérie »¹⁹. *To* ici construit donc implicitement une relation fictive attribuée à A à laquelle B répond, et la construit à des fins polémiques.

Quand il porte sur une proposition reprise d'un interlocuteur, *to* en dénie la pertinence. Quand il porte sur une proposition nouvelle, il en construit la pertinence en contraste avec le point de vue que l'énonciateur attribue implicitement à son interlocuteur. P est toujours construit par rapport au point de vue de l'autre, et ce rapport est toujours de l'ordre de l'altérité (*to* fonctionne donc comme point de perspective, dans une sémantique de la pertinence, pour reprendre les termes de D. Paillard).

3.2 *To* préverbal dans des questions : demande de confirmation

Cet usage apparemment idiomatique de *to* dans des questions²⁰ est illustré par les exemples (21) à (23) :

21. *biTiyâ, in donon ne pîche koî gaRbaR to nahîn kiyâ ?*
 fillette, ces deux erg derrière quelque dégât to neg faire-aor
 fifille, ces deux-là n'ont pas fait (trouvé le moyen de faire) du dégât
 par derrière au moins/ quand même ?

22. *tûjhe kuch bacâ khucâ to milâ?*
 Toi-dat quelque-chose sauvé-restant to trouver-aor

¹⁹ Sans *bhî*, c'est-à-dire *to* attaché à « mon », l'énoncé constituerait une quasi dénégation de paternité envers A.

²⁰ Qui ne sont pas des questions rhétoriques (du type « tu pars demain, n'est-ce pas ? », marquées par *na* final en hindi). La présence de *to* dans ce type d'énoncé est ben sûr un contre-exemple à la thèse de Lakshmi Bai pour qui *to*, en tant que particule d'assertion, ne peut figurer dans les questions autres que rhétoriques (1977 : 70).

(alors), tu as (bien, fini par, réussi à) trouvé quelque reste à manger ?

23. *âp acche to hain ?*
vous bien *to* êtes
vous allez bien?

Le contexte de (21) et de (22) est le suivant : un groupe de mendiants étant arrivé et réclamant de quoi manger, le ton monte entre la maîtresse de maison et les mendiants pendant que deux d'entre eux se glissent dans la cuisine. Constatant leur absence mais incapable de laisser le salon sans défense pour aller surveiller ce qui se passe à la cuisine, elle interpelle sa fille quand ils reviennent (21). L'énoncé, dont on pourrait donner la glose épilinguistique « espérons qu'ils n'ont pas fait de dégât », « pourvu qu'ils n'aient pas fait... », « dis-moi que malgré mes craintes ils n'ont pas fait... », s'inscrit dans une attente, une attente anxieuse car l'énonciateur les suppose capables de tout. De même (22), énoncé par la vieille mendicante à l'intention de sa fille qui revient de l'expédition à la cuisine, s'inscrit dans une attente qu'on pourrait gloser « j'espère bien que tu as trouvé quelque chose à manger ». Dans les deux cas, P est téléonomique, et correspond à une valuation positive (pas faire de dégâts, trouver des restes : bon). En même temps, cet horizon téléonomique est donné comme probable mais non sûr (il est quand même à craindre que non P). Il s'agit donc de vérifier l'adéquation de P aux attentes de l'énonciateur et c'est cette demande de vérification (toujours vaguement anxieuse car la probabilité de non P, même faible, demeure) que construit *to*.

(23), considéré par McGregor comme idiomatique et insistant²¹, ne s'emploie pas dans les mêmes contextes que la simple formule « vous allez bien ? », sans *to*. Il s'adresse à quelqu'un qu'on n'a pas vu depuis longtemps, ou dont on n'a pas de nouvelles (à qui on téléphone pour en prendre des nouvelles par exemple), ou dont on trouve qu'il n'a pas bonne mine, ou dont pour une raison quelconque on a à se confirmer qu'il va bien, comme on le souhaite.

Ce type de fonctionnement construit aussi P dans un rapport d'altérité, non par rapport au point de vue de l'interlocuteur, mais par rapport à la probabilité de non P qu'envisage (que redoute) l'énonciateur.

3.3. *To* final : conjuration des résistances de l'autre

Postverbale, et le plus souvent après un impératif, la particule *to* a un sens à première vue hautement spécifique puisque certains, comme Lakshmi Bai par exemple (1977 : 73), le traitent comme une particule différente, de requête (« request particle »), homonyme de la particule « d'assertion ». Après impératif et sans mention précédente du prédicat, *to* ajoute ce que les locuteurs ressentent comme une insistance ou une emphase :

24. *baiThie to !*

²¹ Aucun autre exemple n'est donné dans ce type de fonctionnement.

s'asseoir-imper-honorif *to*
 mais asseyez-vous donc /je vous en prie !

25. *batâo to !*
 dire-imper-non honor *to*
 (mais) dis-le (à la fin) !/ (mais) tu ne peux pas t'expliquer ? / tu vas
 t'expliquer oui ou non ?

Le premier emploi s'est idiomatiquement comme formule de politesse (impliquant que le visiteur n'ose pas s'asseoir et en attend la permission) à peine marquée par rapport à l'énoncé correspondant sans *to*. Il en diffère pourtant légèrement, et on pourrait le gloser par « ne restez pas debout », « ne vous en allez pas comme ça », « vous avez bien cinq minutes ». Le second énoncé par contre diffère radicalement de son correspondant sans *to* et requiert un contexte spécial : il suppose une réticence de l'interlocuteur, ou au moins l'anticipation chez l'énonciateur, de cette réticence, réelle (26) ou gratuitement imputée (27) :

26. A - *â !*
 B - *ân...*
 A - *idhar â!*
 B - *û hân...*
 C - *is buddhû ko ek bâr men bâr mân lene kî âdat nahîn.*
 A - *are â to!*
 - hé venir-imper *to*
 A - Viens!
 B - Ouais...
 A - Amène-toi !
 B - Bon bon...
 C - Cet imbécile n'a pas l'habitude d'obtempérer du premier coup.
 A - Hé, amène-toi *to* un peu à la fin (qu'est-ce que tu attends) !/ Tu vas venir oui ou non ?

A lorsqu'il énonce sa dernière réplique a déjà donné à B l'ordre de venir par deux fois, sans employer la particule, et cet ordre n'a pas été suivi d'exécution. Ce n'est qu'à la troisième occurrence, prévenu des réticences de B par C, qu'il formule son ordre en le faisant suivre de la particule *to*. L'insistance intuitivement perçue résulte, en fait, de la construction, par *to*, d'une volonté négative chez B. Avec *to*, l'énoncé de P implique le non vouloir de P imputé à l'interlocuteur et construit donc P par contraste avec cette téléonomie négative. Dans (27) le non-vouloir est imputé par B à A sans que le contexte précédent n'explique les réticences de A, mais le contexte suivant indique que B les attribue sans ambiguïté à A :

27. A - *kis point ko ? kuch hamen bhî to batâo?*²²
 Quel point à ? qqe-chose nous-dat aussi to dis-subj?
 B - *batâ to rahâ hîn, my darling!*²³ *tum suno! samjho to!* (...)
 Dire to progr pres-1ma chérie! toi écoute! comprends to
 A - *darling, tumhârâ dimâg hil rahâ hai.*
 B- *tum nahîn samjhogî...*
 Tu neg comprendras...
 A - A quel sujet? Tu ne pourrais pas nous en parler un peu à nous aussi ?
 B - je ne fais que ça /c'est ce que je suis en train de faire, ma chérie !
 Toi, écoute ce que je dis ! Essaie au moins de comprendre à la fin !
 (longues explications embrouillées).
 A - Chéri, tu perds la tête.
 B - tu ne veux pas comprendre...

On voit qu'il ne s'agit pas d'une simple insistance, mais d'une construction de P comme contrant non P imputé à l'interlocuteur. Avec *to*, l'ordre conjure ainsi le risque de non atteinte de l'objectif pour l'énonciateur, en même temps qu'il souligne le désir de l'éluder ou la difficulté à l'exécuter chez l'interlocuteur. Cette valeur de *to* se fonde donc là encore sur l'altérité.

Conclusion

L'abondance des occurrences et des emplois de *to*, très remarquable dans l'échange oral²⁴ (alors que dans le discours dit scientifique la particule est peu fréquente) tient peut-être à la rareté des morphèmes fonctionnant comme mots du discours en hindi.

La seule étude qui aborde en détail les emplois de *to* conclut à une disparité de fonctionnement telle que l'auteur identifie trois *to* : l'un est la conjonction (corrélatif dans ma terminologie), l'autre la particule « assertive », et le troisième la particule « de requête ». L'absence de contexte dans l'étude interdit à l'auteur d'explorer vraiment les types « d'assertion » que souligne *to*, comme de reconnaître dans la particule « de requête » un fonctionnement qui s'apparente par certains traits aux précédents.

Les emplois dégagés dans les rubriques ci-dessus, en dépit de l'apparente disparate des sens, mettent en évidence des fonctionnements qui, sans se ressembler, procèdent d'une même sémantique de base. Si la sémantique de *to* consiste à déclencher une opération qui met toujours en jeu l'altérité sur un plan ou sur un autre, c'est que la fonction de *to* est de commenter le terme ou

²² *To* ici est du type 3.1.2, exemple (20). A fait comme si B ne voulait pas lui parler de ce sujet et n'avait l'intention d'en parler qu'aux autres.

²³ *To* ici est du type 3.2. C'est ce que je fais, contrairement à ce que tu imagines.

²⁴ Exemples tirés de (13, 20, 21, 22, 27) *Bhûkh âg hai* (KB Vaid), théâtre contemporain, de (11, 14, 15, 16) *Guzrâ huâ zamânâ* (KB Vaid), roman contemporain, et de conversations (hindi standard, classe moyenne, tous âges, Delhi).

la séquence sur lequel il porte comme distinct. P que commente ainsi *to* suscite la représentation implicite ou explicite de P'. Dans le cas de la particule thématique, P correspond au terme thématisé et P' soit aux autres membres du paradigme dont il se distingue soit à la relation différente qu'entretenait P avec son rhème dans l'énonciation antérieure, ou à un point de vue distinct sur P émis par un autre énonciateur. Non thématique, qu'il requalifie une proposition déjà formulée pour en dénier la pertinence ou qu'il qualifie un nouvel argument pour en souligner au contraire la pertinence, qu'il fonctionne comme demande de confirmation ou anticipation d'une réticence, il présente toujours l'énoncé qu'il commente comme la correction du point de vue de l'autre. L'opération qu'il déclenche renvoie toujours au point de vue de l'autre, divergent de celui de l'énonciateur, ce qui est du reste compatible avec l'origine de la marque (base pronominale qui renvoie à la sphère de l'autre). Quant au mot grammatical, le corrélatif, fonction directement dérivée du pronom anaphorique, offre déjà la particularité, dans le système hypothétique, de construire une alternative dont un terme est sélectionné, et la conjonction (alors), d'ouvrir un nouveau scénario distinct de la précédente séquence discursive. Le fonctionnement et les sens de *to* mot du discours sont certes différents, beaucoup plus variés et souvent associés à des valeurs polémiques, mais d'une part ils forment en tant que particule discursive une constellation de sens et d'emplois dont la cohérence apparaît dès qu'on analyse l'opération en jeu sur la base des contextes d'interaction, d'autre part ils ne sont pas totalement sans rapport avec le mot grammatical²⁵. Mais la particule énonciative met toujours en jeu l'intersubjectivité alors que la conjonction y est indifférente.

Guimier Claude (ed), 1999, *La Thématization dans les langues, Actes du Colloque de Caen, 9-10 octobre 1997*, Peter Lang

Bonnot Christine, 1990, « La Particule *to* et la polémique cachée en russe moderne. A propos du statut énonciatif du thème », *Revue des Etudes Slaves* LXII/2, *L'Énonciation dans les langues slaves. En hommage à René L'Hermitte* : 67-75

Bonnot Christine & Irène Fougeron, 1987, « Intonation et thématization en russe moderne », *Proceedings of the XIth International Congress of phonetic sciences, August 1-7, Tallinn*, t.2 : 463-7.

Butt, M., T.H. King & G. Ramchand (eds.). 1994. *Theoretical Perspectives on Word Order in South Asian Languages*. Stanford : CSLI Publications.

Dvivedi, V. 1994. "Topicalization in Hindi and the Correlative Construction". In Butt & al.: 91-118.

Guru Kamtaprasad, 1920, *Hindi Vyakaran*, Bénarès, Nagri Pracharini Sabha.

²⁵ Cela est du reste aussi le cas de la particule russe *to*, analysée par Bonnot (1990), qui est également issue de la même base pronominale indo-européenne et a en russe moderne de nombreux emplois, notamment polémiques et thématiques, proches de ceux de la particule hindi. L'emploi corrélatif et les valeurs étudiées dans les sections 3-2 et 3-3 semblent par contre spécifiques au hindi.

- Kellogg, Rev. S.H., 1938, *A Grammar of the Hindi Language*, Londres, Paul Kegan, Trench, Trubner and Co. Ltd.
- Lakshmi Bai B., 1977, „Syntax and Semantics of the Particle To in Hindi“, *Osmania Papers in Linguistics* 3, pp. 64-75.
- Mc Gregor, R.S., 1972, *An Outline of Hindi Grammar*, Delhi, Oxford University Press.
- Mohanan T. & K.P. Mohanan, 1994, “Issues in Word Order”. In Butt & al. (eds.): 153-184.
- Mohanan, T. 1994. *Argument Structure in Hindi*. Stanford : CSLI Publications.
- Montaut, Annie, 2000, « Le rôle de l’hypotaxe dans l’interprétation de l’ordre des constituants : l’exemple du dravidien et de l’indo-aryen », *Cahiers de Linguistique de l’INALCO* 3 (« L’ordre des Constituants »), pp.
- Montaut, Annie, 1999, « La corrélatrice et le quotatif dans les langues indiennes : deux systèmes qu’on a intérêt à distinguer de la subordination », *LINX* (numéro spécial « Typologie », *Actes du Colloque Typologie et comparaison des langues*, Paris X, ENS, IUF, 27-28 nov. 1998), 1999, pp. 75-90.

Résumé

La particule *to* en hindi /ourdou, conjonctive lorsqu'elle est en position initiale dans la phrase ou la proposition (coordination : « alors, donc », corrélatif dans le système hypothétique et temporel : « alors »), prend en tant que particule énonciative (position non initiale) des sens apparemment assez variés pour justifier certaines analyses de *to* comme trois ou quatre mots différents. Il apparaît cependant que ses emplois principaux en tant que particule énonciative, à savoir particule thématique portant sur le premier syntagme de l'énoncé (section 2) et particule argumentative portant sur tout l'énoncé (section 3), mettent en évidence une opération commune qui consiste à construire le terme ou la séquence P sur lesquels porte *to* comme contrastant avec P', P' étant toujours à rattacher au point de vue de l'interlocuteur, d'où les emplois argumentatifs voire polémiques fréquemment associés à *to* particule énonciative. Ce fonctionnement est sémantiquement cohérent avec l'origine du morphème (base pronominale renvoyant à la sphère de l'autre), dont dérivent aussi les emplois corrélatifs (*to* mot grammatical : section 1). La spécificité des sens assumés par la particule énonciative par rapport au mot grammatical réside donc dans le fait qu'elle commente contrastivement le terme sur lequel elle porte (sa portée) plus que dans le sens de ce commentaire (dérivable de la sémantique de la base), au lieu d'introduire une proposition comme le fait la conjonction. Quant à la variété des valeurs sémantiques que prend la particule, elle découle de la combinaison entre le type de termes qui sert de portée et le type de contraste accessible dans l'échange intersubjectif.

Abstract The particle *to* in modern Hindi/Urdu

The Hindi/Urdu particle *to* may be a conjunction when it initiates a clause (coordination: "then, so", or correlative in the conditional and temporal system: "then"), but in a non initial position it behaves as a discursive particle conveying meanings so different that it has often been analyzed as three distinct markers. However it appears that its main uses as a discursive particle, namely thematic particle having scope on the first phrase of the statement, NP, VP, AP (section 2) and argumentative particle, having scope on the whole statement (section 3), exhibit a common operation which consists in qualifying the term or sequence P which is the scope of *to* as contrastive with P', P' being always related to the viewpoint of the hearer, hence the argumentative or polemical meanings frequently attached to the discursive *to*. Such a behavior is semantically consistent with the morphological origin of the form (a pronominal base referring to the sphere of non-ego), a meaning from which the correlative use is directly derived (section 1). The specificity of the meanings conveyed by the discursive particle as opposed to the grammatical meaning of the conjunction relies in the fact it comments the term(s) under its scope in a contrastive way rather than in the various meanings of this contrastive commentary, which themselves derive from the combination of the type of scope and the type of contrasts available in the context of the given intersubjective exchange.